

UNE SCOLARITÉ EN CYCLES DE LA MATERNELLE AU BACCALAURÉAT

L'ensemble du cursus de l'élève est organisé en cycles

Ils assurent la **progressivité des apprentissages de la maternelle au lycée** et prennent en compte **les rythmes d'acquisition de chaque élève**, conformément aux **programmes scolaires de l'éducation nationale française**.

La maternelle correspond au **cycle 1** des apprentissages premiers.

Les cycles 2, 3 et 4 de l'école élémentaire et du collège sont centrés sur l'acquisition progressive de connaissances et compétences.

Les connaissances et compétences à acquérir de 6 à 16 ans sont formalisées dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture autour de 5 domaines :

- les langages pour penser et communiquer ;
- les méthodes et outils pour apprendre ;
- la formation de la personne et du citoyen ;
- les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- les représentations du monde et l'activité humaine.

La maîtrise de chacun de ces domaines s'apprécie de façon globale sur l'ensemble des disciplines.

Le domaine des langages comprend quatre objectifs, chacun étant évalués de manière spécifique :

- comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant des langues étrangères ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.

Le diplôme du DNB

À la fin des 4 ans de scolarité au collège, le DNB est obtenu pour moitié :

- sur les acquisitions des compétences et connaissances du socle,
- sur les résultats aux épreuves écrites (français, mathématiques, sciences et histoire-géographie-emc) et à l'épreuve orale passés à **fin du cycle 4**.

Le lycée prépare en 3 ans au Baccalauréat et à l'entrée dans l'enseignement supérieur

Les élèves scolarisés à l'EFIB, dans un établissement français de l'étranger ou en France, sont admis au lycée, **sans concours mais sur avis du conseil de classe**.

Les élèves scolarisés dans d'autres types d'établissements doivent passer un examen d'entrée.

Au cours du **cycle terminal** (les 2 dernières années du lycée) :

- Les élèves étudient des enseignements communs et des enseignements de spécialité qu'ils choisissent selon leurs centres d'intérêt, leurs résultats scolaires et leur projet de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.
- Les résultats des élèves au contrôle continu et aux épreuves d'examen (écrites et orales) leur permettent d'obtenir **le diplôme du Baccalauréat, premier grade universitaire en France**.